

Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP

Questions - Réponses

1. Qu'est-ce que le nouveau Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP?

Le Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP est une mesure mensuelle de la croissance de l'emploi salarié du secteur privé - hors agriculture - en France métropolitaine, produite par *ADP Research Institute*[®], une entité du groupe ADP spécialisée dans l'élaboration et la publication d'études sur les tendances sur l'emploi et les stratégies liées aux ressources humaines et à la Gestion du Capital Humain.

2. Pourquoi ADP publie ce rapport?

Ce rapport fournit une indication mensuelle des tendances du marché du travail fondées sur des données réelles liées à l'emploi. Nous croyons qu'il constituera un des indicateurs de l'économie française et de son évolution, comme il l'est aux États-Unis depuis son lancement en 2006.

3. Comment se différencie ce rapport des études publiées par l'INSEE ?

L'INSEE publie trimestriellement des chiffres sur l'évolution de l'emploi à partir de différentes données incluant des enquêtes auprès des employeurs. Le Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP est publié mensuellement à partir des statistiques d'effectifs déclarés au niveau des établissements (non identifiables), d'un échantillon de clients français d'ADP. Notre objectif est de fournir régulièrement une mesure de l'évolution de l'emploi en France. C'est une source complémentaire aux statistiques publiées par l'INSEE pour suivre les évolutions du marché du travail. Le Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP inclut aussi un suivi de six secteurs majeurs : Industrie manufacturière, Commerce, Services Financiers, Services aux entreprises, Transport, Immobilier.

4. Comment le Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP est-il produit ?

Ce rapport est élaboré en collaboration avec Moody's Analytics, un des leaders de la recherche économique mondiale. Il est réalisé à partir des statistiques d'effectifs déclarés d'un échantillon de clients français d'ADP, agrégés par établissement, (non identifiables). Moody's Analytics est aussi le partenaire d'ADP pour le ADP National Employment Report® (NER), le Rapport National sur l'Emploi aux Etats-Unis. Plus d'informations sur le NER aux Etats-Unis sont disponibles sur : http://www.adpemploymentreport.com/

5. Pourquoi ADP a décidé de mettre à jour la méthodologie du Rapport National sur l'Emploi en France ?

ADP Research Institute® a redéveloppé le modèle du Rapport National sur l'Emploi en France pour répondre à plusieurs objectifs, notamment :

- I. Répondre aux changements récents dans la méthodologie de l'INSEE pour l'estimation de l'emploi privé, aussi bien dans les alertes que les estimations trimestrielles.
- Améliorer le bencharmarking et les techniques de nettoyage des données dans le rapport.
- III. Mettre à jour la méthode d'estimation pour des ajustements personnalisés des évolutions dans chaque secteur d'activité.



6. Quelle est la méthodologie utilisée dans le Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP?

Rendez-vous sur www.rapport-emploi-adp.fr pour consulter et/ ou télécharger la <u>méthodologie</u> complète utilisée.

7. Est-ce que les données historiques prennent en compte ces évolutions ?

Oui, les données historiques du Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP ont été révisées pour refléter la nouvelle méthodologie et les évolutions méthodologiques de l'INSEE.

8. Comment ADP protège-t-elle les informations qu'elle utilise pour l'établissement de ce rapport ?

La confidentialité et la sécurité des données des clients sont une priorité absolue chez ADP. Par l'intégration de différentes strates et systèmes de sécurité dans ses produits, ses processus opérationnels et son infrastructure, ADP garantit que la sécurité constitue un fondement essentiel de son activité. Le Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP est réalisé par *ADP Research Institute®*, une société du groupe ADP distincte des sociétés assurant la fourniture de services de Gestion du Capital Humain, afin d'opérer une véritable ségrégation dans le traitement des informations. Cette société travaille à partir d'informations codées qui lui sont automatiquement transmises –sans intervention humaine- puis stockées sur ses systèmes en vue de l'analyse statistique. Seul un nombre limité de personnes habilitées intervient sur les systèmes et analyses impliqués dans l'élaboration du Rapport National sur l'Emploi en France. Pour établir le Rapport National sur l'Emploi en France, ADP ne traite pas de données personnelles.

9. Est-ce que ADP commercialise l'accès aux données du Rapport National sur l'Emploi en France auprès des clients d'ADP ?

Non. Tout comme pour les autres rapports et études de marché, le Rapport National sur l'Emploi en France est diffusé largement et gratuitement.

###